

BASES MILITAIRES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES EN AFRIQUE : *pour quelle politique antiterroriste ?*

par

Abdoul MWAH MAKANGU

*Chef de Travaux et doctorant, Faculté des Sciences Sociales,
Université de Kinshasa*

Résumé

Les bases militaires américaines et françaises installées en Afrique ne concourent pas dans l'action contre le terrorisme entreprise par la France et les Etats Unis d'Amérique en Afrique. Elles sont par contre engagées dans la poursuite d'autres objectifs en dehors de la lutte contre le terrorisme telle que les Etats Unis l'avaient déclaré au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. C'est pourquoi, en dépit de leur présence dans ce continent, les menaces terroristes y persistent. Les deux Etats s'engagent plus à la protection de leurs intérêts politiques, sécuritaires et économiques que de la lutte précitée. La question de la surveillance, de l'information et de l'espionnage des actions de la Chine et de la Russie en Afrique est un enjeu des interventions militaires des Etats Unis d'Amérique et de la France.

Mots-clés : *Bases militaires françaises et américaines, Afrique, politique antiterroriste.*

Abstract

The American and french military bases installed in Africa do not contribute to the action against terrorism undertaken by France and the United States of America in Africa. On the other hand, they are engaged in the pursuit of other objectives apart from the fight against terrorism, as the United States of America declared following the attacks of September 11, 2001. This is why, despite of their presence in Africa, terrorist threats persist there both states are more committed to protectecting their political, security and economic interests than to the fight against terrorism. The question of surveillance, information and espionage of the actions of China and Russia in Africa is an issue of military interventions by the United States of America and France.

Keywords : *French and American military bases, Africa, anti-terrorism policy*

INTRODUCTION

La lutte contre le terrorisme en Afrique à laquelle se sont engagées les politiques africaines de la France et des Etats Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 semble dictée une autre vision politique en dépit de la présence des bases militaires de ces deux Etats occidentaux en Afrique.

La France et les Etats Unis disposent depuis longtemps déjà, des bases militaires en Afrique. Face aux menaces terroristes qui sévissent dans ce continent, l'existence de ces bases militaires devrait conduire à leur réduction ou à leur éradication.

Malheureusement, en dépit de l'existence de ces bases militaires, les menaces terroristes ne cessent de gangrener les Etats africains.

La problématique que soulève cette étude est celle de comprendre pourquoi les bases militaires françaises et américaines en Afrique, ne concourent-elles pas dans l'action entreprise contre le terrorisme en Afrique ? Pourquoi les menaces terroristes persistent-elles ? Quels sont alors les vrais objectifs poursuivis par les bases militaires françaises et américaines en Afrique ?

La nouvelle orientation de leurs politiques africaines axées essentiellement sur la guerre contre le terrorisme en Afrique ne semble pas répondre réellement à leurs objectifs primordiaux.

L'objet de cette étude est de démontrer que ces bases militaires ne concourent pas dans l'action contre le terrorisme en Afrique. Ces deux puissances poursuivent d'autres objectifs en dehors de la lutte contre le terrorisme telle qu'ils les avaient déclarés au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

En réalité, les Etats-Unis et la France sont plus préoccupés à garantir la protection de leurs intérêts politiques, sécuritaires et économiques que de combattre les groupes terroristes en Afrique.

Pour saisir cette approche de fait, cette étude s'appuie sur la méthode comparative afin de comprendre, à partir des bases militaires des Etats unis et de la France en Afrique, l'évolution technique des politiques africaines de ces deux puissances.

Notre analyse consistera d'abord, à identifier et décrire les bases militaires françaises et américaines présentes en Afrique. Ensuite, définir les politiques sécuritaires africaines de ces deux Etats contre le terrorisme. Enfin, démontrer comment ces puissances s'engagent plus à la protection de leurs intérêts politiques, sécuritaires et économiques que de la lutte contre le terrorisme. Une brève conclusion met un terme à cette étude.

I. BASES MILITAIRES FRANÇAISES ET AMERICAINES EN AFRIQUE

L'on peut évaluer deux périodes principales de la présence des bases militaires étrangères, notamment françaises et américaines en Afrique.

La première période part des indépendances des États africains jusqu'à la fin de la guerre froide. La seconde période quant à elle, est celle de la recrudescence des menaces terroristes en Afrique. Ces bases militaires sont inégalement réparties dont les plus équipées sont françaises et américaines

1.1. Bases militaires Françaises en Afrique

La France avait implanté ses bases militaires dans presque toutes ses anciennes colonies. Les principaux Etats africains, anciennes colonies françaises ayant des bases militaires françaises sont le Djibouti, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Niger, le Gabon et le Tchad.

En effet, au lendemain de leurs indépendances en 1960, les Etats africains, notamment le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Gabon avaient signé des accords de partenariats avec la France. Cette dernière, avait installé ses bases militaires dans tous ces pays. Certaines de ces bases furent accompagnées de la présence des militaires français. Ces derniers, appelés Eléments Français, sont identifiés et dénommés : Eléments Français au Sénégal (EFS), Eléments Français au Gabon (EFG). L'installation et l'opérationnalisation de ces bases dans ces Etats, ont été respectivement renouvelées d'abord durant les années 2000 et 2012, puis de 2014 et 2015 sous l'opération Licorne. Et en 2011, au camp Colonel Frederick Gueille³⁰⁴.

Le Niger qui a récemment rompu ses accords militaires avec la France, a disposé au départ 1300 à 1500 hommes français déployés sur trois bases où des avions de chasses et des drones y ont atterri et décollé dans le cadre de la reconnaissance de la mission Barkhane.³⁰⁵

1.2. Bases militaires américaines en Afrique

Les Etats Unis d'Amérique disposent depuis la guerre froide et surtout pendant la période de la recrudescence des menaces terroristes sur le continent Africain, d'une vingtaine de bases militaires dans douze pays africains. Il s'agit notamment de la Tunisie, de la Libye, du Sénégal, du Niger, du Tchad, de l'Ouganda, du Gabon, du Ghana, du Botswana, du Kenya, de la Somalie et du Djibouti. Depuis 2016, les Etats Unis avaient construit encore une base aérienne à Agadez au Niger.

Les Etats-Unis ont plus développé leurs sites de défense en Afrique lorsqu'ils ont constaté que leurs intérêts ont été aussi menacés et pris comme cibles par les djihadistes. L'Afrique se classe en deuxième position après le Moyen Orient en termes de la présence des sites de défenses américaines.

Les bases américaines en Afrique se développent de manière secrète. Mais la plus importante de ses bases se trouve à Djibouti au Camp Lemonnier qui héberge environs 3200 soldats et personnels civils américains.³⁰⁶

³⁰⁴ Bos Jean Michel., L'Afrique reste un continent de rivalités militaires dans politique /Djibouti du 14/12/2023

³⁰⁵ Idem

³⁰⁶ Martineau Jean-Luc., Djibouti et le commerce des bases militaires : un jeu dangereux ? dans L'Espace Politique Online, 34, Université de Lorraine 22 juillet 2018

C'est dans leur politique de lutte contre le terrorisme en Afrique que les Etats Unis ont intensifié leurs sites en Afrique du Nord et Subsaharienne, après leur longue présence militaire à Djibouti et en Somalie.

Contrairement à la France, les Etats unis disposent plus des sites qui abritent des drones que des bases militaires. Les missions de ces bases américaines et leurs fondements en Afrique, diffèrent d'un pays à un autre.

C'est ainsi qu'au Burkina Faso, dans le cadre de la surveillance et de renseignement dans la région du Sahel, qu'un site de sécurité coopérative a été implanté à Ouagadougou.

Le Cameroun, l'Ethiopie, le Gabon, le Kenya et les Seychelles abritent des sites des drones Predator non armé ; des drones pour les opérations en Somalie et au Yémen. Le Camp Simba de Manda Bay au Kenya quant à lui, accueille du personnel naval et des bérêts verts américains.

Le Gabon et le Niger, hébergent respectivement un site de lancement rudimentaire et une base à Agadez ³⁰⁷ qui a succédé à celle de Niamey pour couvrir la région, le Sahel et le Bassin du Lac Tchad.

En Ouganda par contre, ce sont des avions de surveillance, les PC-12 qui partent de l'aéroport d'Entebbe pour surveiller l'armée de résistance du seigneur. Et pour pourchasser cette dernière, des bases temporaires ont été installés en République Centre Africaine et en République Démocratique du Congo, respectivement à Obo, Djema et à Dungu.

Au Tchad, en Somalie et au Soudan du Sud, les Etats Unis disposent aussi, respectivement des commandos qui opèrent depuis le site de Kismaayo et Baledogle, l'aérodrome de Nzara qui a été contacté pour la recherche de John Kony et des drones predator et reaper sont basés à Ndjamena.

En Afrique, le Djibouti est l'Etat qui abrite plus des bases militaires. Ce pays dispose près de 1500 hommes dont le protocole a été signé avec la France depuis 1977 pour être renouvelé en 2014. Dans ce pays situé au confluent de l'Océan Indien et la mer rouge, six bases militaires sont contrôlées, notamment par les Etats Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Chine et l'Arabie Saoudite. Cependant, parmi ces dernières, les plus importantes sont des bases américaines et françaises³⁰⁸.

Ainsi, le continent africain assiste-t-il depuis un certain temps, à une recrudescence des bases militaires étrangères, alors que l'on pensait à leur régression après la guerre froide.

À la 601^{ème} réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS), l'Union Africaine était préoccupée par « l'existence des bases militaires étrangères et l'établissement des nouvelles bases dans certains pays africains, ainsi que l'incapacité des Etats membres concernés à contrôler efficacement les mouvements d'armes à destination et en provenance de ces bases militaires étrangères »³⁰⁹.

II. POLITIQUES AFRICAINES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME DES ETATS UNIS ET DE LA FRANCE

Ce sont les Etats Unis qui avaient lancé la « guerre contre le terrorisme » le lendemain des attentats du 11septembre 2001. Depuis cette annonce, les Etats Unis avaient fait de la lutte contre le terrorisme le leitmotiv de leur politique étrangère. La France s'était aussi inscrite dans ce nouveau paradigme de la politique américaine de lutte contre le terrorisme.

Ainsi, selon cette nouvelle politique étrangère américaine, l'allié des Etats Unis, c'est l'Etat qui combat le terrorisme ou soutient les Etats Unis dans leur guerre contre le terrorisme »³¹⁰.

Aussi, le président GW Bush annonça-t-il dans son discours du 21 septembre 2001 devant le Congrès : « Qui n'est pas avec nous est contre nous »³¹¹. Selon cette déclaration qui inaugura une nouvelle ère dans la politique étrangère américaine, les Etats Unis avaient exigé à tous les Etats qu'ils choisissent un camp : - soit celui de soutenir la politique américaine dans sa lutte contre le

³⁰⁷ Bos Jean Michel., L'Afrique reste un continent de rivalités militaires dans politique /Djibouti du 14/12/2023

³⁰⁸ Idem

³⁰⁹ Ibidem

³¹⁰ Hassner P., et Vaïsse J., CERI autrement Jiboury Alia Al 2003, p111

³¹¹ Hassner P., et Vaïsse J., op. Cit P111

terrorisme de manière ouverte et claire ; soit celui dans l'autre cas d'être considéré comme des soutiens au terrorisme.

Profitant des crises sécuritaires en Afrique du Nord, la stratégie américaine consiste à appuyer les Etats alliés engagés dans la lutte contre le terrorisme, notamment les pays des régions du Sahel et du Maghreb : Algérie, Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et les forces militaires françaises de l'opération Barkhane.

Les Etats-Unis recourent ainsi à leur stratégie dite « empowerment » qui consiste à endiguer la menace sur le continent africain.³¹²

Cependant, les Etats Unis ne s'engagent pas au front pour combattre les groupes terroristes. Ils agissent par puissances interposées et ne lancent pas une intervention directe sur les terrains des opérations en Afrique comme c'était le cas en Somalie dans les années 1990. C'est pourquoi, ils ont soutenu l'opération française Barkhane et la MINUSMA au Mali. C'est dans ce cadre que les Américains ont appuyé la France lors du déclenchement de l'opération Serval le 11 janvier 2013, se prémunissant bien d'envoyer des troupes au Mali.³¹³

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme en Afrique, les Etats Unis ont initié trois programmes essentiels dits « initiatives régionales de sécurité »³¹⁴.

Le premier est l'établissement par Pentagone du Quartier Général de Combined Joint Task-Force-Horn of Africa (CJTF-HOA). Le deuxième programme a été la Pan Sahelian Initiative (PSI),³¹⁵ destiné à former et équiper au moins une compagnie de 150 hommes dans chacun de quatre pays du Sahel : le Tchad, le Mali, le Niger et la Mauritanie. Et, le troisième programme a porté sur la création du Commandement des Forces Américaines en Afrique (AFRICOM). C'est suite à la nouvelle configuration géostratégique des groupes terroristes que les Etats Unis d'Amérique ont lancé ce programme dans le but de fournir des équipements aux armées locales du Niger, du Tchad, du Mali, et de la Mauritanie.

La France a été quant à elle, le premier pays occidental à intervenir en Afrique du Nord. D'abord au Maghreb, notamment en Libye en 2011 sous la bannière de l'OTAN et puis au Sahel lors de la guerre du Mali en 2013. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, elle avait déployé deux opérations militaires dans le Sahel : l'opération Serval et l'opération Barkhane. La France qui s'est toujours présentée aux côtés des Etats Unis tantôt en allié, tantôt en compétitrice ; est présente en Afrique depuis l'époque coloniale. Cet Etat ne cherche jamais à quitter le continent africain. Sa présence militaire dans ce dernier, sous la bannière de la protection de son ancien « pré carré » est toujours active.

Trois domaines augurent la politique économique de la France en Afrique et interfèrent avec son engagement contre les groupes terroristes en Afrique sahélo maghrébine. Il s'agit notamment de l'aide au développement, du lien monétaire et des relations commerciales.³¹⁶

L'engagement français en Afrique de l'Ouest sous prétexte d'une lutte contre les groupes terroristes s'arrime aussi, comme il en est le cas avec les Etats Unis, avec la poursuite des intérêts économiques et politiques.³¹⁷

³¹² Le dernier rempart face au terrorisme ou la stratégie de défense des Etats-Unis en Afrique de l'Ouest, Comité Afrique ; novembre 2016

³¹³ Idem

³¹⁴ Schraeder Peter J., La guerre contre le terrorisme et la politique américaine en Afrique dans *Politiques Africaines* 2005/2(no 98) pp. 42-62

³¹⁵ Tanguy S De Swielande., *La Chine et les grandes puissances en Afrique*. Presses Universitaires de Louvain, 2011 pp.75-106

³¹⁶ Hiegon Ph., La politique économique de la France en Afrique dans *Politique africaine* 2007/1N° 105, pp 54-69

³¹⁷. Les principales firmes sont : TOTAL dans le secteur pétrolier ; son implantation en Afrique couvre plus de 40 pays et approvisionne la France à 20%. ; - AREVA qui est dans le secteur énergétique et nucléaire. Elle exploite les gisements d'Uranium au Sahel, notamment au Niger. Ses agents ont été pris comme cible par les groupes terroristes en 2016. ; - Le groupe Bolloré est aussi le mieux implanté en Afrique dans les secteurs énergétique, transport, logistique, papeterie

III. PROTECTION DES INTERETS ECONOMIQUES, SURVEILLANCE DES VOIES MARITIMES ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME : une politique militaire africaine controversée des Etats Unis et de la France.

La présence des bases militaires françaises et américaines en Afrique devrait sans doute appuyer les politiques africaines des Etats Unis et de la France de lutte contre le terrorisme où les Etats africains, victimes des menaces terroristes devraient aussi, s'y adapter. Malheureusement, les actions de bases militaires de ces deux puissances occidentales, ne constituent pas un enjeu majeur.

Au lieu d'engager effectivement leurs bases militaires d'Afrique dans la lutte contre le terrorisme, les Etats Unis et la France développent par contre, une politique sécuritaire africaine qui oscille entre trois axes prioritaires que sont : - la protection des intérêts économiques, -la surveillance des voies de communication et ; -la surveillance, l'information et l'espionnage de la Chine et de la Russie.

La protection des intérêts économiques à laquelle il faut ajouter aussi celles de leurs ressortissants en Afrique ; est un engagement qui remonte depuis l'époque coloniale pour la France où cette puissance coloniale a pu développer son concept de « pré carré »³¹⁸ qu'elle devrait protéger.

Pour les Etats Unis, la protection de leurs intérêts en Afrique du Nord, s'est traduit par la surveillance des voies de communication. Selon cette approche sécuritaire américaine, les Etats qui menacent leurs intérêts en Afrique et se rangent à cibler leurs positions sécuritaires, peuvent venir par voies maritimes ; notamment des confluents de l'Océans Indien, de Mers rouge et Méditerranéenne où sont établies des groupes djihadistes (Mauritanie, Algérie, Maroc, Tunisie). Pour faire face aux prétendues menaces, les navires américains sont stationnés le long de ces eaux.

Dans ce contexte, l'enjeu de la nouvelle approche sécuritaire américaine consiste d'une part, à contrôler les voies maritimes et d'autre part, à éviter l'essor des groupes islamistes djihadistes. Derrière la lutte contre le terrorisme, les Etats Unis poursuivent des intérêts politiques et économiques en Afrique.

Sur le plan politique, les Etats Unis envisagent accroître leur influence dans la région à travers le « dialogue méditerranéen » de l'OTAN dont l'initiative remonte en 1994 avec sept Etats : cinq africains (Egypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Algérie qui ont rejoint le club en 2000) et deux asiatiques (Israël et Jordanie).³¹⁹

Sur le plan économique, les Etats Unis s'intéressent aussi, au pétrole de la région dont leurs importations qui étaient d'abord de 15%, devraient passer de 25% en 2015, et plus encore au cours des années suivantes. Leurs grands fournisseurs africains sont le Nigeria, l'Angola, la Guinée Equatoriale, le Tchad. Washington est soucieux de réduire sa dépendance de fournisseurs proche-orientaux, jugés potentiellement instables.³²⁰

La nouvelle orientation de la politique sécuritaire africaine des Etats Unis ; est celle d'une puissance qui poursuit plus des intérêts géoéconomiques que la lutte contre le terrorisme. Cette dernière a été reléguée au second plan et placée à la charge des Etats Africains qui en sont victimes.

Les bases militaires françaises se sont aussi lancées dans des actions qui soutiennent les intérêts de sécurité régionale de la France. Par contre, les efforts de la lutte contre le terrorisme et le soutien à la paix dont l'axe principale se situe dans la lutte contre les militants islamistes du Sahel. Mais trente ans après, un sentiment anti français a pris place dans cette même région d'Afrique Sahélienne.

³¹⁸ BOST François., France Afrique, Mondialisation Le « pré carré » français à l'épreuve de la décolonisation et de la mondialisation de l'économie, GECKO, Université Paris Ouest-Nanterre 2010

³¹⁹ Saïdy Brahim., « Le rôle de l'OTAN en Méditerranée et au Moyen-Orient » in *Revue internationale et stratégique* 2009/1(no73) pp. 42-55

³²⁰ Schraeder Peter J., « La guerre contre le terrorisme et la politique américaine en Afrique » in *Politiques Africaines* 2005/2(no 98) pp. 42-62

Dans le domaine commercial, ce sont les firmes françaises, basées dans le secteur pétrolier et énergétique et autres qui apportent plus à l'économie française.³²¹

À côté de ces domaines de sa politique économique, la France actionne aussi, sa présence en Afrique par sa politique culturelle à travers la francophonie

Quant aux États Unis, la surveillance des voies maritimes les intéresse plus que la guerre contre le terrorisme. C'est ce qui justifie leur présence effective à Djibouti et au Maghreb pour veiller aux entrées de la Chine, de la Russie au golfe d'Aden, de la Turquie et d'autres Etats Arabo-musulmans qui peuvent composer avec des groupes djihadistes.

Les États Unis s'engagent à combattre les djihadistes non pour défendre les Etats Africains victimes des attaques terroristes, mais plutôt pour se faire ôter l'opprobre dû aux attentats du 11 septembre 2001 qui leur a été influencé par les djihadistes d'Al-Qaïda.

Face au non engagement de ces puissances occidentales, l'on se retrouve dans une Afrique qui s'ouvre déjà dans un changement des partenaires. Ce qui pousse, certains de ces Etats à signer des accords de coopération militaire avec d'autres Etats capables de les accompagner effectivement dans la lutte contre le terrorisme.

La Russie passe pour le premier Etat non occidental le plus sollicité dans cette nouvelle orientation africaine. Et parmi ces Etats Africains qui se sont déjà engagés dans cette nouvelle donne sécuritaire, figurent le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Mais, ce qui inquiète les deux puissances occidentales (Etats Unis et France) en Afrique, c'est la présence de la Chine qui, a développé d'importantes relations commerciales avec quelques pays africains ; ainsi que celle de la Russie qui s'intéresse au secteur de sécurité.

Ainsi, la présence de ces deux puissances occidentales, autrefois engagées dans une lutte contre le terrorisme, débouche actuellement sur une compétition plutôt qu'à un partenariat entre les Etats.

Les deux Puissances ont des intérêts opposés, et leur engagement contre le terrorisme en Afrique, déploie aussi, deux visions stratégiques différentes.

Ainsi, peut-on constater que lorsque la France avait décidé de l'envoi au Sahel de 600 soldats de plus pour porter l'effectif des forces de Barkhane à 5100, Washington par contre, demande à Pentagone de redéployer ses moyens de par le monde pour les concentrer sur la compétition entre puissance face à la Chine et à la Russie. Et le programme américain AFRICOM étudiait réduire ses forces alors que la France en pensait les augmenter.³²²

Dans le déploiement de la force Barkhane, tout comme des forces Ta kuba en appui au G5 Sahel, Washington n'avait pas partagé cette vision européenne qu'elle risquerait de vivre les scénarios de son intervention en Somalie via l'opération Restore Hope des années 1990.³²³ Aussi, les Etats Unis d'Amérique avaient-ils proposé une contribution de l'ordre de soixante millions de dollars au soutien à la Force Barkhane, mais ils n'avaient jamais réalisé leur promesse.

Avec l'arrivée de la Chine en Afrique de l'Est, les Etats Unis, tout comme la France ont adopté des visions différentes face à l'adversaire commun et celle de compétition stratégique entre eux. Les Etats Unis et la France s'inquiètent de la présence de la Chine à Djibouti, de celle de la Russie en Centrafrique et récemment au Mali. Car, ils possèdent des bases militaires importantes et d'ailleurs les plus grosses d'Afrique à Djibouti.

³²¹. Les principales firmes sont : TOTAL dans le secteur pétrolier ; son implantation en Afrique couvre plus de 40 pays et approvisionne la France à 20%. ; - AREVA qui est dans le secteur énergétique et nucléaire. Elle exploite les gisements d'Uranium au Sahel, notamment au Niger. Ses agents ont été pris comme cible par les groupes terroristes en 2016. ; - Le groupe Bolloré est aussi le mieux implanté en Afrique dans les secteurs énergétique, transport, logistique, papeterie

³²² Tanguy S De Swielande., op. cit. pp.75-106

³²³ En décembre 1992, les forces franco-américaines débarquent en Somalie sous la bannière de l'ONU. De mai 1993 au août 1994, 49 casques bleus sur un effectif de 28000 sont tués par les milices de Aydid dont 23 pakistanais, 19 américains et 7 indiens

C'est pourquoi, AFRICOM, basé à Djibouti est hésitant pour se déployer au Sahel, au risque de laisser la Chine confirmer sa présence en Afrique de l'Est.

De la manière dont les menaces terroristes s'aggravent en Afrique, alors que tous ces Etats victimes, disposent des bases militaires de ces puissances occidentales, il y a à croire que certains de ces terroristes auraient bénéficié des soutiens en armement de la France et des Etats Unis.

Pour rappel, la France a été le premier pays occidental à reconnaître les insurgés libyens en guerre contre Kadhafi et suivis du Royaume Unis, des Etats Unis ainsi que des autres Etats européens membres de l'OTAN. Ces puissances occidentales avaient appuyé militairement les rebelles libyens en guerre contre le régime de Kadhafi en 2011.

Cette prise de position stratégique des Etats occidentaux contre le régime de Kadhafi a été dictée par la résolution 1970³²⁴ du Conseil de Sécurité des Nations dans les trois Etats occidentaux, notamment les Etats Unis, la Grande Bretagne et la France s'étaient déjà prononcé pour une attaque contre la Libye. Or, selon le traité sur le commerce des armes que les Etats Unis et la France avaient ratifié, il est stipulé que « les Etats signataires ont interdiction d'opérer tout transfert susceptible des armes, d'être utilisé pour commettre des actes de génocide, des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre »³²⁵.

Il revient à préciser que stratégiquement, la présence de ces deux puissances occidentales en Afrique de l'Ouest et au Sahel, sous prétexte de lutter contre le terrorisme a pour enjeu ; de contrer la poussée stratégique de la Chine et de la Russie. Au lieu de faire la guerre aux groupes terroristes comme elles l'ont annoncée, ces puissances occidentales se sont engagées pour un triple objectif : la surveillance, l'information et l'espionnage de la Chine et de la Russie

À ce stade, les deux puissances émettent sur la même longueur (bien que les Etats Unis ont une supériorité en matière d'intelligence, de surveillance et reconnaissance, transport stratégique et ravitaillement en vol), celle de contrer par des mécanismes économiques, humanitaires, politiques (construction des infrastructures, aide humanitaire aux déplacés des attaques terroristes, programme de gouvernance dite démocratique) les actions de la Chine et de la Russie.

Quant aux Etats africains de la région, victimes des menaces terroristes et qui se sont engagés aux côtés de ces deux puissances occidentales dans une campagne contre le terrorisme, leurs programmes sécuritaires régionaux sont mis en veilleuse au profit de ceux de leurs partenaires occidentaux.

CONCLUSION

Les Etats Unis et la France, avaient défini une nouvelle politique africaine axée sur la lutte contre le terrorisme suite aux attaques terroristes qui subissaient leurs intérêts et ressortissants en Afrique. Mais cette politique africaine de ces deux puissances occidentales s'est déjà désorientée vers un autre enjeu sécuritaire en Afrique.

Il s'agit d'une nouvelle orientation ; celle relative à la protection de leurs intérêts économiques, la surveillance des voies de communication et ; la surveillance, l'information et l'espionnage de la Chine et de la Russie.

Cependant, les Etats Africains victimes, ayant compris ce revirement stratégique des politiques sécuritaires africaines des Etats Unis et de la France ; sont aussi, ceux qui commencent à tourner les dos aux puissances occidentales. Ces Etats ont commencé dès lors, à signer de nouveaux accords sécuritaires de partenariat avec d'autres puissances militaires non occidentales, notamment la Russie, la Chine, la Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Iran, Emirats Arabes Unis pour faire face aux menaces terroristes qui les secouent.

³²⁴ Résolution 1970 Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée le 29 février 2011 ; impose un embargo sur les armes, une interdiction de voyager et un gel des avoirs en rapport avec la situation en Jamahiriya arabe libyenne.

³²⁵ Biad A., le traité sur le commerce des armes classiques : entre accord et instrument à dimension Humanitaire, Annuaire français de droit international IX 2014 CNRS Editions Paris

BIBLIOGRAPHIE

- BIAD A. (2014)., Le traité sur le commerce des armes classiques : entre accord et instrument à dimension Humanitaire, *Annuaire français de droit international* IX 2014 CNRS Editions Paris
- BOS J.-M. (2023)., « L’Afrique reste un continent de rivalités militaires », in politique /Djibouti du 14/12/2023
- BOST Fr. (2010), *France Afrique, Mondialisation Le « pré carré » français à l’épreuve de la décolonisation et de la mondialisation de l’économie*, GECKO, Université Paris Ouest-Nanterre.
- HASSNER P., et VAISSE J. (2003), *CERI autrement Jiboury* Alia Al 2003, p111
- HIEGON Ph (2007)., « La politique économique de la France en Afrique » in *Politique africaine* 2007/1N° 105,
- MARTINEAU J.-L. (2018), « Djibouti et le commerce des bases militaires : un jeu dangereux ? » dans *L’Espace Politique Online*, 34, Université de Lorraine 22 juillet
- SAIDY B. (2009), « Le rôle de l’OTAN en Méditerranée et au Moyen-Orient », in *Revue internationale et stratégique* 2009/1(no73)
- SCHROEDER P. J (2005), « La guerre contre le terrorisme et la politique américaine en Afrique », in *Politiques Africaines* 2005/2 (n° 98)
- TANGUY S. (2011), *La Chine et les grandes puissances en Afrique*, Presses Universitaires de Louvain, 2011 p. 75-106